**Zeitschrift:** Domaine public
**Herausgeber:** Domaine public
**Band:** 33 (1996)
**Heft:** 1260

**Artikel:** Conseil d'état vaudois : qui sème la Vaudère...
**Autor:** Gavillet, André / Savary, Géraldine
**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-1025438

**Nutzungsbedingungen**
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Siehe Rechtliche Hinweise.

**Conditions d'utilisation**
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. Voir Informations légales.

**Terms of use**
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. See Legal notice.

**Download PDF:** 11.05.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch**

**IMPRESSUM**

Rédacteur responsable:
Jean-Daniel Delley (jd)
Rédaction:
Claude Pahud (cp)
Géraldine Savary (gs)
Ont également collaboré à ce numéro:
Jean-Pierre Bossy (jpb)
André Gavillet (ag)
Jacques Guyaz (jg)
Yvette Jaggi (yj)
Charles-F. Pochon (cfp)
Forum: Fabrice Ghelfi
Composition et maquette:
Claude Pahud
Françoise Gavillet
Géraldine Savary
Secrétariat:
Murielle Gay-Crosier
Marciano
Administrateur-délégué:
Luc Thévenoz
Impression:
Imprimerie des Arts et Métiers SA, Renens
Abonnement annuel:
85 francs
Administration, rédaction:
Saint-Pierre 1
case postale 2612
1002 Lausanne
Téléphone:
021/312 69 10
Télécopie: 021/312 80 40
CCP: 10-15527-9

CONSEIL D'ETAT VAUDOIS

# Qui sème la Vaudère...

***L'élection au Conseil d'Etat vaudois a suscité deux points de vue non concertés de la part de nos rédacteurs.***

(ag) Le renversement de majorité au Conseil d'Etat est l'occasion unique de sortir, du tiroir d'argenterie, l'adjectif «historique». Pourtant dans l'histoire électorale vaudoise le coup d'éclat de personnalités, telle celle de Joseph Zisyadis, n'est pas unique. Par beaucoup de traits, qualités et défauts, et par sa vie publique et privée, il fait penser à Aloys Fauquez qui, à la fin du siècle dernier, fonda le parti socialiste vaudois; mais Fauquez ne connut jamais les responsabilités d'un exécutif. Charles Sollberger fut aussi, hors norme, l'occasion pour les Vaudois de dire qu'ils ne votaient pas robotiquement radical.

Dans la péripétie récente, tout observateur ne peut que s'étonner de l'absence de ligne claire des dirigeants radicaux: l'expulsion de P.-F. Veillon, c'était prendre le risque en un moment difficile pour le canton de la rupture de l'Entente; le refus de présenter une femme aux qualités pourtant reconnues donnait l'impression qu'ils acceptaient d'être censurés par les libéraux; enfin le choix de Jean-Christian Lambelet était celui d'un radical atypique, incompris de la base comme le fut, par défaut d'affinités, Philippe Pidoux lors du renouvellement général.

Il aurait été sage que le Conseil d'Etat, avant les élections, définisse son programme à court et moyen terme. Il ne l'a fait qu'à moitié, ouvrant des discussions, appelées concertation, sans qu'on sache clairement quels étaient ses choix. Ce flou a renforcé, durant la campagne électorale, l'appel à une autre politique.

Or cette autre politique est difficile. Si les préfets étaient révocables, le Conseil d'Etat pourrait s'offrir une valse de mutations à la française. Espérons que les délais lui permettront de nommer au moins un préfet de gauche! Mais il sera privé d'alibi lorsqu'il aura à répondre à la question: pourquoi ne fait-on pas ceci ou cela? Impossible de dire: on aurait bien voulu, mais...

Le nouveau Conseil d'Etat, y compris les partis qui le soutiennent, sont tenus d'être raisonnables dans la gestion des finances, tant que le petit équilibre, celui du budget de fonctionnement, n'est pas atteint. Il y a certes des marges (étroites) pour l'innovation. Mais pas pour la surenchère. La maturité se mesurera sur ce terrain.

En revanche, sur d'autres champs de manœuvre, il est possible de sortir des projets qui fassent bouger ce canton: tout cela s'est résumé par la demande de révision de la constitution, mais il faut comprendre, sous ce terme général, la révision de la loi électorale, la loi sur les agglomérations, la péréquation financière entre les communes, l'organisation du Conseil d'Etat. Tout cela ne sera pas fait en deux ans. Mais les projets devraient être assez avancés pour être déposés sur la table du Grand Conseil. Ils seront l'enjeu du renouvellement de 1998. Prudence dans la gestion et imagination dans la réforme. ■

(*gs*) Joseph Zisyadis a donc été élu. L'arrivée de ce personnage imprévisible et de son drapeau rouge amènera-t-il un vent de révolution dans les pratiques de gestion politique?

Plusieurs inconnues persistent: d'une part, comment une majorité de gauche va-t-elle affronter les défis qui s'annoncent: un déficit du budget de fonctionnement à éponger, une réforme fiscale à mettre en route, une réforme de l'organisation judiciaire déjà soumise à consultation, une réforme de la politique sociale, une transformation du découpage électoral, etc. Tout ceci face à un Grand Conseil majoritairement de droite. Verra-t-on l'alliance du peuple et de l'Exécutif luttant main dans la main contre le conservatisme du Grand Conseil? C'est peu probable, les réformes à mener et la conjoncture desservent la mise en place d'une politique fiscale et sociale plus solidaire.

Néanmoins de nouvelles perspectives politiques peuvent être envisagées. Les citoyens et citoyennes de ce canton ont voulu une gauche majoritaire, ce vote l'a montré clairement. Les négociations à l'intérieur du collège gouvernemental devront donc à la fois tenir compte de la volonté populaire, de la pression du Grand Conseil, des objectifs réalisables que le Canton doit se fixer, et ceci sans pouvoir se prévaloir de l'argument minoritaire. «La terre est basse», comme disent les Vaudois.

Au niveau du Grand Conseil, les députés de droite vont devoir entrer dans l'opposition, mais chose nouvelle, dans une opposition propositionnelle, s'ils veulent que la population réinstallent les leurs dans deux ans au Conseil d'Etat. Quant aux députés de gauche, ils devront faire preuve d'un peu plus de pugnacité dans la défense des dossiers à traiter.

Enfin, ces partis de gauche auront un rôle plus important à jouer dans la consolidation d'un pôle de gauche gouvernemental, de sorte qu'un programme de législature commun soit respecté.

Alors le monde politique méritera que la population ait décidé, en allant voter par un beau jour de soleil, de croire aux espérances exagérées. ■